folklore

30

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant à Mademoiselle ROQUES,
Trésorier-Adjointe, 3, Quai Victor-Hugo, Narbonne

ou au : " Groupe Audois d'Études Folkloriques ", Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

" Folklore "

Revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome V

6me Année — N° 1

PRINTEMPS 1943

Folklore (6me année - n° 1)

Printemps 1943

SOMMAIRE

René NELLI

L'Ours et la femme sauvage

J. MAFFRE, R. COUSIGNÉ, Guy DURAND, H. FÉRAUD, R. NELLI.

Documents et matériaux

Louis ALIBERT

Notes de toponymie audoise

LA REVUE

Bibliographie

L'Ours et la femme sauvage

L'ours est pour l'homme une vieille connaissance. Même dans les régions d'où il a disparu depuis longtemps et qui sont loin des montagnes, sa silhouette passe encore dans les contes. Les exploits des bergers qui, au milieu des forêts sauvages, luttaient contre lui au couteau, ont laissé dans l'imagination populaire des souvenirs qui ne sont pas près de s'effacer. Aux temps les plus reculés, où l'homme, comme le dit BERGSON, avait beaucoup plus d'admiration pour la force, qui avait réussi, que pour l'intelligence — qui avait partout échoué, on dut en faire une sorte de dieu. C'est du reste, la thèse que soutient M. Van GENNEP, qui voit en lui une divinité alpestre (Alpes-Pyrénées-Carpathes). Il est de fait que, chez les Esquimaux, qui sont, au dire de certains ethnologues, les survivants de la race Magdalénienne et qui ont peut-être emporté avec eux les traditions de leurs pères, les légendes qui concernent l'ours (rapportées par M. LEROI-GOURHAN, par exemple, dans « la Civilisation du Renne ») ressemblent fort à celles qui courent sur lui dans les Alpes et dans les Pyrénées. Je me défie de ces filiations toujours hasardeuses. Et, à vrai dire, j'aime mieux penser que l'imagination humaine fonctionne partout, selon les mêmes lois, à partir des mêmes faits. On atteint, ainsi, une sorte de folklore immédiat et éternel, d'une extraordinaire unité, dont on pourrait donner maints exemples : Il y a quelques années, M. Pierre MABILLE, dans le « Miroir du merveilleux », après avoir rapporté le mythe si répandu du « sang sur la neige » (figurant le visage de la femme aimée et plongeant l'ami dans une stupeur surnaturelle) montrait qu'il constituait une sorte d'excitant naturel de l'imagination. Rien n'est plus vrai. Et l'on est surpris de trouver chez des auteurs modernes, jusque dans le « cœur aventureux » d'Ernst JÜNGER, des phrases comme celles-ci : « le contraste avec le blanc souligne fortement l'idée du sang : qu'on songe à la blessure près du pansement, au *sang sur de la neige.* » De même, et pour en revenir à l'ours, ce corps monstrueux et sauvage a du suggérer à toutes les consciences masculines et dans presque tous les pays, des mythes à peu près identiques où les mêmes traits reparaissent toujours.

Homme beaucoup plus vigoureux et « sauvage » que les vrais hommes, dont il mime d'ailleurs l'attitude en se dressant sur ses pattes de derrière, l'ours représente la violence, le déchaînement du désir, la *tentation de rapt* : l'inconscient du peuple ne se l'imagine que pressant contre sa toison brune la femme en pleurs qu'il emporte dans sa caverne. Que ce soit chez les Esquimaux, chez les européens des Alpes ou des Pyrénées, l'ours est le ravisseur des femmes. (et je ne suis pas sûr que dans

l'âme féminine, ce mythe ne trouve point parfois un écho, affaibli certes, mais encore tenace.)

On racontait à Berne, du temps de Brueys (XVIIIe siècle) un fait bien singulier. Il y avait au milieu de la ville une fosse où l'on nourrissait des ours — parce qu'il y en a dans les armes de la ville. — Une femme, dit-on, s'étant endormie sur la muraille qui ferme ce lieu, tomba dans la fosse et un ours la porta dans sa caverne où il la retint plusieurs années, fort attentif à la nourrir du pain et de la chair qu'on lui jetait. Il eut commerce avec elle et il en naquit trois monstres, qu'on fit périr dans la suite, lorsque cette aventure fut connue. Il parut, par les réponses de cette femme, qu'un dérèglement d'imagination lui avait fait trouver agréable un lien si affreux. On la renferma dans une maison de correction où elle continua de se nourrir de chair crue, regrettant la perte de ses monstres qu'elle aimait avec beaucoup de tendresse... L'ours fut déclaré coupable de rapt, d'adultère et de plagiat — c'est-à-dire d'avoir soustrait et retenu une personne libre; et en réparation de ces crimes, condamné par sentence du magistrat, à être brûlé publiquement. Ce qui fut exécuté.

On reconnaît là une variante du fameux mythe de « Jean de l'ours », si populaire dans les pays d'oc et dont le grand poète VALÈRI Bernard a tiré le sujet de son poème : La « Légenda d'Esclarmonda » : « Jean de l'ours est fils de l'ours qui a fait « sa mère prisonnière. Pendant sept ans, la mère et l'enfant « sont retenus dans une caverne dont un énorme rocher ferme « l'entrée. Au bout de ce temps, le jouvenceau est assez fort « pour déplacer la pierre, ce qui lui permet de s'enfuir avec sa « mère. » « (Gaston JOURDANNE : Contribution au Folklore de l'Aude) ».

On a d'ailleurs l'impression, dans les pays languedociens surtout, que le personnage de l'ours s'est confondu de bonne heure avec l' « homme sauvage » bien connu dans le Folklore de France. (C'est une espèce de primitif, qui se laisse prendre à un piège grossier : comme il imite tout ce qu'il voit faire, on se chausse devant lui, puis on lui laisse des sabots ou des souliers. Il veut les mettre, ne sait pas marcher avec, et, ainsi, est capturé). Dans les contes populaires recueillis dans l'Aude, l'homme sauvage, il est vrai, se conduit toujours très convenablement avec les femmes des laboureurs... et, c'est seulement la « femme sauvage » qui se trouve en rapports fréquents avec l'ours.

Mais ici le mystère redouble : Tout se passe comme si les mythes inconscients dont je parlais tout à l'heure, avaient exercé, en certains cas, une influence réelle sur l'imagination malade de quelques folles. Les Pyrénées ont toujours connu la « femme amie de l'ours ». Personnage légendaire, je le veux bien. Mais parfois réel. Laissant de côté tout romantisme de mauvais aloi, M. le Dr MARTIAL dans un article sur l'origine des basques (Annales du Midi : Janvier 41) écrit : *les Pyrénées ont*

été de tous temps habitées par au moins une femme sauvage. Et c'est rigoureusement exact. Non seulement la conscience collective des Montagnards pyrénéens a toujours rêvé d'une femme animale hantant les hauts sommets, comme en font foi les légendes basques; mais, à certaines époques ce sont des femmes réelles qui, je ne sais sous quelles influences, se sentent contraintes de jouer ce rôle d'ourse. On en vit réellement une dans la forêt d'Iraty, au XVIII[e] siècle. Il est vrai que le D[r] MARTIAL ne nous dit pas dans quels termes elle était avec le « Seigneur sauvage » couvert de poils même sur la figure et qui emportait parfois quelque beauté dans ses cavernes ». En plein XIX[e] siècle, il y eut l'aventure inouïe *de la folle du Montcalm* à laquelle toute une littérature a été consacrée. *Otto Rahn* est le dernier écrivain, je crois, qui ait senti vibrer, à cette occasion, le « résonateur à mythes » et qui en ait parlé : « En l'an de grâce 1807, écrit-il dans « Croisade contre le graal », des chasseurs venus de Suc, village du Sabarthès, aperçurent sur les hauteurs désertes du pic de Montcalm, une des plus hautes cîmes des Pyrénées et couverte de neige toute l'année, une femme nue... Je passe sur les détails. On alerte la police, on réussit à capturer cette femme sauvage qui s'échappe une première fois, est reprise, s'échappe encore et, incarcérée au château de Foix, y tombe malade et meurt, le 19 octobre 1808. La nostalgie de ses montagnes l'avait tuée, ajoute Otto Rahn. Mais voici le plus extraordinaire : quand on lui demandait comment il se faisait que les ours ne l'aient pas dévorée. « *Les ours* ? répondait-elle, *ce sont mes amis; ils me réchauffaient.* »

Le mystère de la Folle du Montcalm n'a jamais été éclairci. Pour moi qui ne veux écrire ici qu'un article de folklore, ce n'est point son aventure — pour si extraordinaire qu'elle soit — qui m'intéresse, mais plutôt le mythe profondément humain, dont elle semble incarner un des aspects, par je ne sais quelle coïncidence entre la légende et le réel. Ce mythe nous présente l'ours comme un homme déchu en lequel les autres hommes ont, pour ainsi dire, refoulé leurs instincts de violence, leurs tentations sauvages et par l'intermédiaire duquel ils se sont *débarrassés de leur animalité.* (le fils de l'ours n'est plus un animal). Mais, par contre, l'ours y tend sans cesse à *retrouver l'humanité perdue* en *recherchant l'amour de la femme.* C'est là un trait que l'on n'a peut-être pas assez mis en lumière dans notre Folklore : les êtres larvaires, inachevés (les laminas basques, par exemple) ou les animaux (taureaux, ours, serpents même) cherchent obscurément à *perfectionner leur être en épousant une femme,* ils remontent à la conscience, dans le sein féminin. Quant à la femme, elle s'affirme au contraire, en leur donnant l' « humanité. »

René NELLI.

Documents et matériaux

1. Prières superstitieuses.

Ces prières — souvent fort belles, ne sont plus sues et répétées à l'heure actuelle que par de très rares vieillards. Voici d'abord une prière contre le tonnerre :

Uno amo nudo
Salvo e puro
que i a cinc liris que flamboun
que brulloun
alumadis davant Dius,
Luc e Marc, Sant Matiu
Sant Antoni, Sant Andriu
les quatre patriarchos,
las archos,
le corpus, le proufoundament
de Nostre-Senhe Jesus-Crist.

Traduction : Une âme nue, sauve et pure : il y a cinq lys qui flambent, qui brûlent, allumés devant Dieu, Luc et Marc, Saint Mathieu, Saint Antoine, Saint André, les quatre patriarches, les arches, le corpus, et l'ensevelissement de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Voici maintenant une « prière du soir » : elle ressemble à celles que nous avons déjà publiées dans le n° 4 de Folklore 1939 (page 107) mais l'idée contenue dans les deux derniers vers est absolument différente.

Dins moun leit me coulqui, ieu
quatre anges i atrobi, ieu
dos as pès e dos al cabès.
Nostre-Senhe al mièg s'es mes
M'a dit que me coulquessi
que m'endourmisquessi
que farió la gràcio de Nostre-Senhe
la gràcio de moun cor e de moun amo.

Traduction : dans mon lit je me couche, moi. J'y trouve quatre anges, moi : deux aux pieds et deux à la tête. Notre Seigneur au milieu s'est mis. Il m'a dit que je me couche, que je m'endorme, que je ferais la grâce de Notre-Seigneur, la grâce de mon cœur et de mon âme.

(prières recueillies à Rouffiac d'Aude, de la bouche de Madame E. M., âgée de 73 ans, qui les tenait de sa grand'mère).

Joseph MAFFRE.

2. La femme à corps de chèvre :

Réponse à l'enquête C. 2 du Musée des arts et traditions populaires (le calendrier traditionnel : 2 février : Chandeleur. Croyances météorologiques en rapport avec les ours ou les loups).

Ces animaux sont censés, le jour de la Chandeleur, annoncer par leur comportement le temps qu'il fera le reste de l'hiver. S'il fait mauvais ce jour là, c'est que l'hiver est fini : l'ours paresse. S'il fait beau, c'est que l'hiver va redoubler : il ramasse alors du bois mort pour quarante jour de plus (il est évident que cet ours est fortement humanisé.) Il en est de même pour le loup.

A ces animaux de la Chandeleur, il convient d'ajouter la *chèvre* (humanisée elle aussi) qui joue le même rôle dans certains pays de montagne où les ours et les loups ont disparu depuis très longtemps.

« Sous les châteaux de Lastours (Aude), creusée profondément dans le roc, il est une caverne dont l'entrée se cache sous un lierre sombre. C'est là que vivait autrefois, au dire des gens du pays, *une femme à corps de chèvre :* on l'appelait la « *Salimonde* ». Lorsque les enfants n'étaient pas sages, on les menaçait d'appeler la Salimonde qui faisait ainsi l'office de croquemitaine. Cette coutume s'est perdue aujourd'hui. En revanche, on répète encore que, pour la chandeleur, cette sorcière quitte sa caverne et rôde aux alentours. S'il fait beau, elle se lamente et ses cris effraient les animaux du voisinage. Car, dit-elle, l'hiver n'est pas terminé et l'on verra bien des jours sombres s'écouler avant l'été. — S'il fait mauvais temps, ce jour-là, elle chante, disant que l'hiver est mort et que l'été ne tardera guère.

(Recueilli de la bouche de M. C. 70 ans, à Lastours, 8 Janvier 43).

René Cousigné.

3. Les valets sorciers.

Nombreuses sont les traditions languedociennes qui nous présentent un type de valet paresseux réussissant, par des procédés magiques, à accomplir, sans aucune peine et très vite, les travaux les plus pénibles. En voici deux exemples assez caractéristiques.

a) Un propriétaire de Rouffac, M. B... avait un champ à *Pomas* (village voisin) et l'a encore. Pour fumer ce champs, il faisait apporter du fumier que l'on disposait en tas. Ce travail durait depuis trois jours, le quatrième jour, il dit à son valet : « Vous partirez plus tôt et vous commencerez à éparpiller le fumier. Pendant ce temps les autres charrettes arriveront. » Le valet prend une fourche et s'en va. Quand les charrettes arrivèrent — peu de temps après, tout le fumier était répandu. « Comment avez vous fait ? — « Ne me le demandez pas, c'est fait. »

Une autre fois, il va moissonner. Mais quand la servante, à 9 heures, lui apporte le déjeuner, il en est encore à « battre la faux » à midi, à quatre heures : il n'a pas encore commencé son travail. « Que fait-il donc ? demande le patron à la servante. « Il bat la faux ! » à cinq heures le patron voit arriver son moissonneur : « hé bien, où en êtes vous ? — C'est achevé, Monsieur. — En effet le champ était moissonné et les javelles liées. Mais le valet ajouta : *De ce blé, n'en gardez pas pour la semence* !

Le patron renvoya le domestique l'année suivante, le trouvant un peu trop sorcier.

b) L'autre exemple n'appartient plus au folklore vivant. Il date du temps où l'on moissonnait à la faucille (volamp). Parmi les moissonneurs « engagés » (on louait pour les moissons une équipe : la colha de segaires) il s'en trouvait un qui paraissait faire son travail sans aucune peine. *Il allait plus vite avec sa faucille que son maître sur son cheval* (sic). Un jour, pendant qu'il faisait la sièste, sur le coup de midi, un jeune garçon, qui soupçonnait qu'il y avait de la magie là dessous, examine longuement sa faucille : le manche en était creux et fermé avec un bouchon, il enlève le bouchon... et aussitôt s'échappe du trou une nuée de moucherons (moscalhous). A ce moment, l'homme se réveille, il était temps : *tout commençait à danser dans le champ* (sic). En proie à une violente colère, l'homme, après avoir travaillé plus de deux heures à faire rentrer les moucherons dans le manche de la faucille, quitta le village le soir même. Ses co-équipiers disaient que ces moucherons étaient en réalité, des « esprits mauvais ».

(Recueilli à Rouffiac d'Aude.)

Joseph MAFFRE.

4) **Les sentiers en sciure de bois.**

Réponse à l'enquête C. 2 le calendrier traditionnel. (1er Mai).

Dans quelques villages de l'Aude, à Fontiers-Cabardès et à Aragon, on a conservé jusqu'en 1918 la coutume de tracer, entre les demeures des amoureux, des sentiers de sciure.

A Fontiers-Cabardès, pour le premier mai, voici comment on procédait : la « jeunesse » répandait une traînée de sciure, sur le sol, de façon à relier, par une sorte de chemin, la maison d'un fiancé à celle de sa promise. On procédait ainsi pour tous les jeunes gens et jeunes filles qui se « parlaient ». Ils continuaient la dernière trace ainsi faite jusqu'à la maison du maire (comme pour marier tous ces amoureux) et de là, jusqu'à la porte de l'Eglise.

Cette coutume s'appelait : *faire les enramados* (bien qu'en réalité les branches n'y jouassent aucun rôle).

Guy DURAND.

5. Deux formules pour « arrêter » le feu.

a) Nostre Senhe se promenao ame San Peire
vejeron un pitchou que se brullao.
Nostre Senhe i diet : San Peire, atudo-le.
Moun Dius, coussi bolès que fague ?
Cinc cos buffa e cinc cos alena
cinc pater et cinc Ave Maria.

Notre Seigneur se promenait avec Saint-Pierre. Ils virent un enfant qui se brûlait. Notre Seigneur lui dit : Saint-Pierre, éteins-le. Mon Dieu, comment voulez vous que je fasse ? cinq fois souffler et cinq fois « haleiner », cinq « Pater » et cinq « Ave-Maria ».

b) On se place devant des charbons ardents. Celui qui « arrête » le feu doit souffler alternativement sur la plaie et sur les charbons pendant 9 fois. Il doit ensuite réciter un Pater et un Ave Maria.

(« a », recueilli à Villeneuve-Minervois (Aude) par M. A. P.

« b » raconté à Salsigne (Aude) par M. A. M.)

6. Folklore juridique : le droit d'aînesse à Barèges.

On observait à Barèges (Htes-Pyrénées) une singulière coutume qui fut en vigueur jusqu'à la Révolution. Cette coutume accordait à la fille qui naissait la première de tous les enfants, depuis le mariage contracté, le droit d'être héritière née et de succéder à tous les biens, au préjudice des sept ou huit enfants mâles qui pouvaient venir ensuite. Ceux-ci, réduits à une mince légitime, étaient encore heureux de rester dans la maison paternelle et d'y travailler sous les ordres de leur sœur. L'un lui servait de berger, l'autre avait soin des vaches, un troisième travaillait à la charrue, et ainsi du reste. Il est vrai que la loi était également favorable à l'aîné des mâles, et que presque tout lui appartenait; mais elle contenait de plus un article dont on trouverait fort peu d'exemples ailleurs. Quand cette fille aînée était parvenue à l'âge de se marier, ses parents lui choisissaient un époux entre les cadets d'une autre famille, et il était obligé de servir tous les jours sa femme à table, la tête découverte et debout; sauf à elle de lui permettre de s'asseoir et manger avec elle, lorsqu'elle le jugeait à propos, mais toujours sans tirer à conséquence. Après qu'elle s'était levée de table, le mari desservait tout et allait prendre humblement son repas avec le reste de la famille, en la compagnie du maître-valet. Et s'il arrivait qu'il manquât de respect à sa femme ou, qu'entraîné par la nature et la raison, il voulût secouer le joug et reprendre la supériorité de son sexe, les parents de l'héritière s'assemblaient, donnaient les étrivières au délinquant, le chassaient de la maison et l'obligeaient à passer en Espagne, sous peine d'être tué à coup de fusil, en cas qu'il reparût.

Henry FÉRAUD.

7. Folklore linguistique.

Le Folklore le plus menacé par la fuite du temps, celui qu'il importe de sauver d'abord de l'oubli, c'est, au fond, le Folklore linguistique. C'est aussi celui qui a été le moins étudié jusqu'ici. On a trop donné, pendant ces dernières années, dans la superstition de l'outil, de l'objet fabriqué. On a trop souvent considéré la science des littératures populaires comme une sorte de dilettantisme romantique. L'interprétation du fait matériel comptait seule. Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'étude de la langue considérée comme un premier phénomène folklorique et le plus général, ait été si négligée. Le Folklore, en tant qu'il cherche à préciser les rapports qu'entretient le langage avec les intentions inconscientes, immuables et traditionnelles de celui qui le parle, peut prendre le nom de Folklore linguistique. Examiner la langue populaire sous cet angle ne viserait à rien moins qu'à retrouver sous la syntaxe paysanne, sous les tours familiers, sous les inflexions de convenance ou de politesse — et il s'agit, bien entendu, de la langue non écrite — l'esprit même des hommes d'Oc. Je sais qu'on touche ici à des problèmes si ténus qu'ils échappent presque à l'analyse. Et peut-être me fais-je mal comprendre : Tout se passe comme si le peuple occitanien et, de façon générale tous les peuples — conservait, fixés dans leur mémoire, des rythmes traditionnels, des schemas syntaxiques, des intonations symbolisant des émotions, qu'il s'agit, dans le style parlé, de remplacer par des mots. Et je dis que ces schemas populaires ne sont point les mêmes que ceux de la langue d'oc écrite, savante. Par conséquent, s'il s'agit bien de linguistique, il s'agit aussi, à n'en pas douter, de Folklore. Je me souviens qu'à une certaine époque de ma vie, j'étais astreint à prendre régulièrement l'autobus de Castelnaudary; et je m'intéressais fort à la manière dont les vieilles paysannes qui montaient en cours de route demandaient leur billet au chauffeur. Là où le Français du Nord dit simplement et d'un ton un peu sec : en mettant l'accent-de-phrase sur la dernière syllabe du dernier mot : Donnez moi un billet pour la Leude,

la plupart de ces braves femmes disaient :

Alabets, anèm, me lo baillatz aquel bilhet par la Lèudo.

Alors, allons, vous me le donnez, ce billet pour la Leude... montrant clairement, par là, que ce qui était primitif dans leur inconscient, c'était la volonté de ne pas dire trop vite ce qu'elles avaient à dire. Il s'agissait de perdre du temps. Et cette perte de temps, si j'ose m'exprimer ainsi, se traduisait par des mesures pour rien, par des blancs, mais aussi par un rythme. Puisqu'il ne faut pas se hâter de prononcer le fatidique « billet pour la Leude », ce sont des mots insignifiants, les premiers venus, qui vont meubler ce temps d'hésitation sacrée. Chez les femmes, ces mots sont souvent empruntés au vocabulaire religieux. « Pietat, Moun Diu », et ils ont perdu leur sens mystique. Chez les hommes, ce sont les jurons. Et ils ont, eux, perdu leur

sens blasphématoire. Mais pourquoi la conscience collective s'impose-t-elle ces rythmes syntaxiques, ces coupes, ces « metres » ? L'explication n'est pas aisée. On retombe tout de suite sur l'hypothèse qu'il s'agit là d'une sorte de conception primitive de la politesse. Il faut éviter à tout prix les phrases d'allure agressive. On respecte infiniment celui à qui on parle. Il ne faut pas avoir l'air de questionner, de demander. On veut peut être montrer que rien n'a d'importance. « Je vais à la Leude, vous savez, mais je resterais aussi bien chez moi »...

Il est un autre cas où l'on observerait mieux encore cette tradition qui se résout en artifice de langage. C'est celui où il s'agit de « rompre le silence ». Pour le méridional, le silence est hostilité. Il faut absolument que l'homme que vous croisez sur la route ou qui attend, avec vous, que passe un autobus, vous parle. Vous n'êtes pas son ennemi, n'est-ce pas ? Et les mots adventices, fantômes, de jouer aussitôt : marque de politesse. J'ai vu, à ce propos, des Français du nord, commettre d'énormes contre-sens sur nos méridionaux. Ils sont bavards, disent-ils. Non, ils font preuve en vous parlant, sans en avoir envie, d'une politesse plus près de ses origines magiques, voilà tout. Et c'est une politesse très différente de celle des gens du monde que celle de ces hommes simples qui trouvent qu'une phrase trop brève, accentuée méchamment sur la dernière syllabe, à la mode française, ne saurait être autre chose qu'une sorte d'injure atténuée. Cette politesse au lieu de disparaître comme l'autre dans le langage courtois, elle se maintient dans la langue parlée et en dirige l'économie secrète. Ai-je suffisamment montré par ces exemples, ce que j'entends par Folklore linguistique ? On pourrait les multiplier, les faits sont innombrables. Hé bien ! tous ces faits du même genre, il faudrait les réunir, les coordonner, en tirer les lois générales de l'expression populaire — lois que nous entrevoyons tous, mais que nous ne savons pas préciser — et peut être nous élèverions nous, par là, à la connaissance des mécanismes du langage primitif où il est évident que la succession des vocables est encore soumise, selon des lois traditionnelles, à l'émotion vraie ou feinte...

René Nelli.

(Extrait du rapport sur « l'état actuel des recherches folkloriques en Languedoc » : Congrès de Toulouse, Décembre 41.)

Notes de toponymie audoise

Noms formés à l'aide de diverses bases pré-celtiques signifiant « pierre ».

Ces dernières années, la question des bases pré-indo-européennes a fait de grands progrès. De nombreux savants ont contribué à déblayer ce terrain particulièrement difficile et ils ont réussi à atteindre les restes du langage des hommes de la pierre polie. Parmi eux, on peut citer : C. Battisti, B. Terracini, V. Bertoldi, et G. Alessio, en Italie; E. Bourciez, A. Dauzat et P. Fouché, en France; Jud, Hubschmied et Aebischer, en Suisse; Vannérus, en Belgique.

C'est ainsi que les bases primitives **cala** et **pala**, signifiant « pierre », ont été identifiées et on a pu leur rattacher toute une série de variantes, de dérivés et, peut-être, de composés : *cara, carra, garra, carava, carappa, garrapa, garava, calm-, cals-, cars-, calappa, para, parra, bara, barra, bala, balm-, bals-*, etc.

Dans notre modeste étude, nous nous proposons de passer en revue les principaux dérivés de ces bases et de quelques autres dont la toponymie audoise nous offre des représentants.

Cala, *pierre, abri sous roche, habitation.*

Cette base qui atteint une très grande extension, a fini par prendre le sens de « lieu habité. »

Notre département n'a qu'un toponyme qui remonte à un dérivé **caliavo** qui est à la base du mot languedocien *calhau*, caillou.

Cailhau, commune du canton d'Alaigne : *Callavum*, en 782. — *Calau*, en 870 (Dict. Top. de l'Aude). *Cailhavel*, commune voisine de la précédente est un dérivé diminutif. Il en est de même de *Cailhavelou-Grand* et *Cailhavelou-Petit*, deux hameaux de la commune de Belflou.

Calmis, *haut plateau rocheux.*

Cette base a été établie par A. Thomas qui la considérait comme italo-celtique. On la retrouve dans le nom de montagne ariégeois *Calamès*. Elle représente un dérivé de *cala* + *m*. Elle est bien connue dans d'Aude où par suite d'accidents de prononciation, elle est orthographiée fautivement *cal, cam, camp, champ* au lieu de *calm*.

Rec del pas de Lacamp (Le), col dans la commune de La Roque de Fa.

Calm (La), ferme dans la commune de St Benoît; ferme dans la commune de Villardonnel; bois dans la commune de Counozouls; ancien fief dans les communes d'Arquettes et de Villar-en-Val.

Calmette (La), hameau dans la commune de Rivel; ferme dans la Commune de Sainte-Colombe-sur-Guette.

Cal (La), ferme dans la commune de Saint-Benoît.

Saint-Pierre-des-Champs, commune du canton de Lagrasse, qui devrait être orthographié : Saint-Pierre-des-Calms.

Il existe encore sept fermes du nom de *Lacamp* qui peuvent remonter à un nom de famille. **Montcalm,** lieu-dit dans la commune de Rennes-les-Bains; montagne dans les communes de Camurac et de Mérial.

Calso, causse, plateau calcaire.

On admettait jusqu'ici que *causse* remontait à un dérivé du latin **calx calcis**; aujourd'hui on considère qu'on est en présence d'un dérivé de *cala* + *so*, de tout point comparable au *Carso* italien qui répond à *carra* + *so*. La forme romanisée de laquelle dérive *causse* doit être **càlsanum,** d'après le dérivé languedocien *caussanèl,* sous-sol calcaire, dur et compact, formé de dépôts blancs dûs au suintement des eaux calcaires.

Causse (Le), lieu-dit dans la commune des Cassés; id. dans la commune du Mas-Saintes-Puelles, fermes dans les communes de Saint-Paulet, Taurize, Toureilles et Villelongue.

Causses (Les), ferme dans la commune de Clermont-sur-Lauquet.

Calappa, *éboulis de pierres.*

Cette base dérive de *cala* et aboutit à *clappa* représentée en roman par *clapa.* Cest le nom relativement moderne du massif montagneux de *La Clape* près de Narbonne : *La Clapa,* en 1430.

Cara/Carra, *pierre.*

Cette variante de *cala* a donné la forme latinisée *cariu/caria* qui est à la base de *quier,* rocher, que nous avons déjà étudiée (Voir Folklore, T. 2, 1939, pp. 64-72).

Garra, pierre.

Cette variante de *carra* bien vivante en Gascogne dans son sens primitif : *garrén, gàrro, garroc,* rocher, a donné *garric,* chêne, arbre qui croît dans les terrains rocheux, *garrigo,* terrain rocheux couvert de chênes, et sa variante *garrousso* qui a le même sens. On peut citer encore le nom du chêne Kermès : *garoulho.*

De nombreux toponymes audois représentent ces divers termes : deux *Le Garrigal,* vingt-quatre *La Garrigue,* deux *La Garrousse,* trois *La Garouille.*

Caravo, terrain caillouteux.

Caravo, dérivé de *cara,* a abouti à la forme latinisée *cravu,* d'où *crau* (fém.) en roman. Ce toponyme bien représenté par les craus provençales paraît assez rare dans l'Aude. Le Dict. Top. n'en donne qu'un exemple. Il en existe certainement d'autres.

Graou (La), bois dans la commune du Bousquet.

Para/Parra, *roche, paroi rocheuse, enclos.*

Variante de *pala,* roche, paroi rocheuse, pente de montagne. On la retrouve dans le mot ibérique de l'espagnol moderne *páramo,* lande, et dans *parra,* treille; dans l'occitan *pàrrec, pargue, parc,* parc à bestiaux; dans le gascon *par, aire;* dans le languedocien *paran* ou *paran* (fém.) et ses variantes *parà, parrà, parò, parrò,* jardin clos près de la maison, terrain de jardin, champ ou pré attenant à la maison, terrain inculte et herbeux autour de la maison.

Le mot est rare dans l'Aude :

Parró (Le), quartier du village à Azille et à Capendu.

Barra, gorge, ravin, précipice.

Variante de *parra,* qui prend le sens de gorge, ravin, précipice, terrain marécageux, cours d'eau. Elle existe dans l'Aude sous plusieurs formes : *barrenc, barranc* avec le suffixe préceltique *-enc, -anc, barril* avec le suffixe latin *ile,* et le composé obscur *barricaudo,* ravin, fondrière.

Barrenc est un mot courant pour désigner un précipice, une grotte à galerie verticale.

Barranc correspond à l'espagnol *barranco,* ravin.

Le Dict. Top. signale :

Barrenc (Le), grotte, commune de Belvianes - et - Cavirac; ferme, commune de Rennes-les-Bains.

Barrencs (Les), ruisseau dans les communes des Ilhes et dans celles de Montolieu.

Barrancou, montagne et bois dans la commune de Belcaire.

Barrials (Les), ruisseau dans la commune de Roquefère.

Barriol, ferme sur le ruisseau du Tréboul dans la commune de Pexiora.

Barilles, ruisseau, commune de Fenouillet.

Barricaude (La), ruisseau, commune de Talairan.

Balma, rocher, abri sous roche, grotte.

Dérivé de *bala,* variante de *pala.* Le sens primitif de rocher est bien vivant en Quercy et dans les Alpes où il désigne aussi une paroi rocheuse. Les sens dérivés d'abri sous roche et de grotte sont les seuls connus dans l'Aude :

Balme (La), ruisseau, commune de St Nazaire.

Balmo dal Carrat, grotte, commune de Caunes.

Balmo préchadouiro, grotte, commune de Caunes.

Balmo de las iroundos, grotte, commune de Caunes.

Baumos (rec de las), ruisseau, commune de Fitou.

Balmo sabatièro, grotte, commune de Caunes.

Balmades, ruisseau, commune de Névian.

Licca/Lecca, *pierre plate.*

Le languedocien *léco*, pierre plate, piège formé d'une pierre plate, rocher triangulaire, le gascon *lhéco*, grosse pierre, semblent représenter une base pré-celtique qui a donné son ancien nom au Massif montagneux de La Clape près de Narbonne : *Lec. — Villa Lecas*, 782. — *Insula Lici*, 821. — *In Licio*, 855. — *Insula Licci*, 1080. — *Castrum de Leco*, 1119. — *Lec*, 1322. — *In terminale de Licco alias la Clapa*, 1430. — *Isle de Lec, appelée la Clape*, 1631.

Leno/Lena, *pierre plate.*

Ce mot semble étranger au celtique et au latin. Il est courant en Catalogue et assez fréquent en Gascogne : *Liena*, nom de lieu en Aragon; *Llena*, nom de lieu, pierre du feu; *Llinat*, toiture; *Llenasca*, dalle, en Catalogne; *Lleia, Lia, Lio, Lies, Leat, Liat*, noms de lieu en Gascogne. D'après ces diverses formes, on peut déduire que la base primitive est **Lena** avec e bref.

L'Aude nous fournit un exemple masculin pluriel **Lenos** qui a donné :

Saint-Martin-Lys, commune du canton de Quillan :*Monasterium Sancti Martini quod vocatur Alenis*, 955. — *Cœnobium Sancti Martini de Lenis*, 1038. — *Cœnobium... in valle antiquitus vocata Bollecarne, quod alio nomine vocatur Lenis*, 1045. — *Sanctus Martinus de Petra Lesia*, 1360. — *Saint-Martin del Lez*, 1639. — *Saint-Martin de la Pierre Lis*, 1781.

Lez (Le), anc. circonscription territoriale située en partie dans les cantons de Quillan et d'Axat, dans la Vallée de l'Aude : *Lenis*, 954. — *Vallis Bolecarnea*, 955. — *Vallis Bollecarnea quae alio omine vocatur Lenis*, 1045.

L'évolution **Lenos**, *Lens, Les, Lis* est régulière au point de vue phonétique. D'autre part, la forme *Petra Lesia, Pierre Lis* prouve que le sens est bien « pierres » et qu'il faut comprendre « Saint-Martin-des-Pierres ». Il est d'ailleurs probable que le nom de la valléée *Bollecarne* ou *Bolecarnea* est un composé dans lequel il faut voir le mot *carn*, pierre, amas de pierres, bien connu dans les langues celtiques de Grande-Bretagne.

L. ALIBERT.

Bibliographie. — *Dictionnaire Topographique* du département de l'Aude, par l'abbé Sabarthès. — *A. Dauzat.* Le problème des bases pré-indo-européennes, dans La Toponymie Française, 1939, Payot, Paris. — *G. Alessio.* La base pre-indo-europea « parra », roccia. Dans le Bolletino della Societa Filologica Friulana, anno XIII, pp. 85-94. — *J. Coromines.* El parlar de Cardós i Vall Ferrera, Barcelona, 1936. — *A. Bedos.* Origine et signification de quelques noms fréquents de cantons forestiers et de reboisements de la région des Corbières, cantonnement de Limoux (Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, T. 27, année 1906).

Plan d'Enquête folklorique

On nous prie d'insérer :

Enquête sur la Médecine populaire. Les lecteurs que les questions folkloriques intéresseraient et qui désireraient répondre à l'enquête suivante, sont priés d'adresser leurs réponses à M. Henri Féraud, professeur, Collège de la Châtre (Indre) qui les remercie par avance.

I. *La Maladie.* — Indiquer le nom populaire des maladies et les croyances relatives à leurs symptômes, à leur évolution, à leurs conséquences.

II. *Les Médecins et leurs procédés.* — Indiquer les procédés employés par les guérisseurs rebouteux et sorciers en les classant en deux catégories : a) les procédés de guérison naturels; b) les procédés magiques.

III. *Les Remèdes.* — Indiquer les plantes et minéraux, animaux, etc, utilisés dans diverses maladies et les croyances relatives à leurs effets bienfaisants ou néfastes. Autres catégories de remèdes.

IV. *Influences des phénomènes naturels sur la santé.* — Croyances relatives aux influences astrales : en particulier le soleil et la lune; aux influences des éléments, etc.

V. — Classer les réponses à ces diverses questions, selon qu'il s'agit des hommes ou des animaux.

VI. — Prière d'indiquer exactement noms et adresses.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Revue de Folklore français et de folklore colonial. Juillet-Septembre 1942.**

Une note de la rédaction nous renseigne d'abord sur l'activité des chômeurs intellectuels, spécialisés dans les recherches folkloriques et groupés en « chantiers », sur l'heureuse initiative de M. George-Henri Rivière, Conservateur du Musée National des Arts et Traditions populaires. Les recherches se répartissent en trois directions générales : 1° le mobilier traditionnel, 2° la maison rurale, 3° les traditions paysannes.

Un excellent article de M. Robert Caillet sur les sonnailles provençales avec reproduction photographique des principaux types : redons, clarins, picons, etc...

Les Vendanges en Roannais en 1939, par A. et L. Taverne. On notera la forme de la cabane située en bordure des vignobles et qui semble perpétuer, depuis des millénaires, la silhouette d'une tente de berger.

La robe verte, robe de noce en Bresse, par G. Jeanton : la robe de noce que l'on gardait toute la vie, en Bresse, était verte comme en Languedoc.

Les Mais de regret, par le Dr le Teissier. On connaît les remarquables communications de MM. Herbert, Varagnac et Jeanton sur les « Mais d'amour ». Les « mais de regret » s'apparentent aux « Mais d'amour. » « Le jour du mariage de la jeune fille avec un concurrent plus favorisé, les jeunes gens de la commune (région du Haut-Bugey) mettent au bout d'une perche un superbe bouquet de toutes espèces de fleurs et plantent la dite perche devant la demeure de l'abandonné... »

2. **Comte Bègouen : la vallée de Bethmale (Ariège) : Maisons, ustensiles, costumes, avec illustrations de Marie-Thérèse Bègouen, Metteix, comte Bégouen et photographies de Félix Regnault et de l'auteur, in-4, Toulouse, éditions du Muséum 1942.**

Le savant préhistorien nous donne ici le modèle même de la monographie folklorique consciencieuse et précise. S'appuyant à la fois sur des manuscrits du siècle dernier et sur l'observation directe, il étudie tout particulièrement le costume (sur lequel notre collaboratrice : Mme Thiebaut avait déjà donné un bref aperçu : costumes régionaux, dans le numéro d'Août 38 de Folklore). Au sujet de l'outillage, soulignons, après M. Varagnac (revue de Folklore français, septembre 42) l'intérêt que présentent les comparaisons établies par M. Bégouen entre les outils du couvreur de chaume et les objets de la pala-

fitte suisse de Locroy. Préhistoire et Folklore se rendent de mutuels services lorsque le préhistorien est en même temps, comme c'est le cas ici, un folkloriste averti.

3. Roger Dévigne : l'atlas sonore de la France. Mission Languedoc — Pyrénées — Languedoc — Quercy — Rouergue — Bigorre — Vallespir, Couserans. Phonotèque nationale. Paris. 1942.

Un exposé méthodologique portant sur les « prises de courant », la critique des témoins, la critique des groupes folkloriques (« Si ceux-ci reconstituent arbitrairement — et en confondant les époques — les costumes, les coutumes, ils n'en sont pas moins un fait, et nous devons l'étudier comme tel, » page 6). En quoi consiste le folklore oral ? Comment le recueillir ? etc... la deuxième partie du rapport constitue le récit de la tournée entreprise par M. DÉVIGNE dans le Languedoc, le Rouergue et le Roussillon.

4. Le légendaire de France. — A travers notre folklore oral : contes, légendes, fêtes, traditions populaires des provinces et terroirs, par Roger Dévigne, à Paris, aux Horizons de France. 39, rue du Général Foy.

Ce livre n'a pour but que « de guider les français d'aujourd'hui à travers leur folklore oral ». C'est, en somme, une œuvre de vulgarisation que M. Roger DÉVIGNE a accomplie là. Mais de haute vulgarisation. Il s'agissait d'enseigner aux étudiants, au public cultivé, les rudiments de notre Folklore, en leur fournissant les premiers matériaux. Cet ouvrage se lit comme un roman ou plutôt comme un poème, la poésie du peuple y étant largement représentée. On retrouve dans ce légendaire les contes les plus connus de nos terroirs, mais aussi certains textes qui ne figurent aujourd'hui que dans des éditions devenues rares et introuvables. Signalons, par exemple, les « devinettes » de nos provinces, ces très précieux Haï-kaï (comme les appelle fort justement Roger DÉVIGNE) dont voici trois échantillons (basques).

Un homme maigre, maigre, avec un seul cheveu sur la tête ? (l'aiguille enfilée).

Allons, allons ! — Demeurons, demeurons ! — Jouons, jouons ! (le ruisseau, la pierre, le poisson.)

Le cheval blanc qui marche de crête en crête ? (le brouillard).

5. Musée des Arts et Traditions populaires, le calendrier traditionnel, enquête C. 2.

Atlas folklorique de la France, questionnaire n° 1.

Palais de Chaillot, place du Trocadéro. Paris (16e).

L'enquête C 2, préparée par le musée des A. et T.P. avec le concours de M. DAUZAT, de M. R. MAUNIER, président de la Société de Folklore français, et de M. Van GENNEP, expose d'abord la méthode selon laquelle on doit enquêter, puis donne un questionnaire pour chaque fête.

Exemple : 2 février : Chandeleur : Bénédiction d'un cierge ? Son usage ultérieur... le soir même, au cours de l'année. Coutumes pratiquées par la jeunesse, par les jeunes mères. Faire sauter les crêpes. En lance-t-on sur le buffet ? — Croyances météorologiques en rapport avec les ours ou les loups.

Le questionnaire n° 1 (atlas folklorique de la France) est, lui aussi, précédé d'un exposé méthodologique. Les questions posées portent sur tout ce qui concerne la demeure, le mobilier, les moulins à vent, les tas de gerbes, les meules, etc...

Citons les questions 62-63 : Promenade sur l'âne et charivari.

a) Fait-on... depuis quand ne fait-on plus une promenade sur l'âne à l'intention ou à l'occasion d'un remariage, d'une mésalliance, d'un adultère ? Lieu ?... Epoque ? Au profit de qui l'amende est-elle payée ? — Observations.

c) Charivari : Fait-on... depuis quand ne fait-on plus un charivari à l'intention ou à l'occasion d'un remariage... etc.

6. La revue d'Arles, publiée mensuellement par l'Académie d'Arles. Museon Arlaten — Arles. n° 16. Janvier-Février 1943.

Cette belle publication poursuit toujours son effort. Le numéro 16 comprend un annuaire général du Pays d'Arles pour 1943, qui fournit pour chaque commune de la région d'Arles, des renseignements historiques, archéologiques d'une grande utilité. Le calendrier des fêtes, foires et solennités diverses du pays d'Arles intéressera davantage le folkloriste.

7. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Tome XLIII 1939 Carcassonne.

A propos de Ville-Maury (Aude), « Villo-Mauro », M. Pierre Fages rapporte quelques traditions populaires, en particulier, celle des hommes noirs, qui volaient jadis les femmes des villages voisins et qui « reviennent » par les nuits d'orage, sur l'emplacement de leur château détruit. (page CXXIV).

8. Le Génie d'oc et l'homme Méditerranéen. Numéro spécial des cahiers du Sud. Août-Septembre-Octobre 1942. Marseille, 10, Cours du Vieux-Port.

Ce numéro spécial, impatiemment attendu, paraît enfin avec quelques mois de retard. C'est sûrement depuis le Miracle de « Mireio », l'une des manifestations les plus importantes de la vitalité du Génie d'oc, du Génie méditerranéen. Plusieurs articles sont consacrés au Folklore de la Méditerranée : le Folklore grec moderne, de M. Roussel, professeur à la faculté des Lettres de Montpellier; le bestiaire provençal, de P. et M. Sire; l'unité méditerranéenne, de Fernand Benoit. Mais c'est tout le numéro qui, dans son ensemble, aidera à comprendre de quelle nature peut être l'unité méditerranéenne et pourquoi les divers folklores des peuples riverains présentent tant de traits communs.

9. **Annales du Midi. Octobre 41. Toulouse. Edouard Privat, éditeur.**

A. JEANROY : le roman de Jaufré, la première étude d'importance publiée en Français sur ce célèbre roman provençal du XIII[e] siècle.

10. **Annales du Midi. Janvier 41.**

Un article du D[r] R. MARTIAL sur l'origine des basques. La « race » basque est une race occidentale. Les « Abkhases » dont on a prétendu parfois qu'ils étaient issus, sont en réalité, « un rameau perdu de la famille basque, dont une migration s'est dirigée vers l'est ». Nous n'avons pas à discuter ici les thèses de M. MARTIAL, qui dépassent notre compétence. Mais, au cours de son exposé, l'auteur ébauche une comparaison, entre le Folklore basque et le folklore géorgien (comparaison qui, nous l'avouons, ne nous convainc guère) et surtout nous fournit, en passant, d'intéressantes précisions sur le « serpent-feu », sur Basa-Iaun, seigneur sauvage et sur les « laminak ». (A ce sujet, rappelons le bel article de J.M. de Barandiaran, paru dans le n° 14 (1937) de l'excellent « bulletin du Musée basque ». (Mais, au fait, ce bulletin parait-il encore ?)

11. **L. Barrieu. Contribution au folklore gascon : « Beilhado gascouno », pièce en un acte avec musique et chansons, suivie de rondes et de danses recueillies à Lectoure. Illustrations de M. Balas Auch. Imprimerie Cocharaux, 1941.**

On distingue mal si M. BARRIEU a voulu faire œuvre de littérateur ou de folkloriste. Sans doute a-t-il utilisé dans sa pièce des « éléments » populaires authentiques et bien observés. Mais pourquoi ne pas séparer, une fois pour toutes, le Folklore de la littérature ?

Quelques unes des danses publiées à la suite de « la veillée gasconne » sont déjà connues et même éditées, la plupart, cependant, sont originales et présentent un grand intérêt.

Le gascon étant le plus difficile de tous les dialectes d'oc, on souhaiterait une traduction ou, au moins, un glossaire des mots rares.

René NELLI.

La revue rend compte de tous les livres concernant le Folklore qui lui sont adressés : 22, rue du Palais. Carcassonne.

Visé par la Censure.